



On s'est bien compris ???

D'après les rumeurs (fondées malheureusement), l'intention de créer des postes de Surveillant en lieu et place de poste de 1^{er} Svt est bien la dernière lubie de notre direction, par intérim, faut-il le rappeler !

Faut-il rappeler que le Quartier UDV s'est ouvert sans apport de personnels...conséquence du mouvement de manifestations de 2018.

Lors du mouvement de 2019 qui a suivi, les Surveillants de Seysses s'étaient de nouveau mis devant les portes et avaient eu un additif pour Seysses de 7 Svts à la CAP (soit disant ciblé pour les ELSP) mais saupoudré par-ci et par-là, notamment à l'UDV, a permis l'ouverture de ce quartier avec attributions primes pour certains !!! Etrangement, aucune trace d'ELSP...

Faut-il rappeler aussi que ce secteur possède une doctrine émise par la DAP stipulant la composition quotidienne : 2 Surveillants + un 1^{er} Surveillant...

Faut-il rappeler que la grande majorité du fonctionnement se fait en respectant cette composition.

Mais voilà, tout récemment, le directeur de détention en charge du secteur UDV, QI, QD et SMPR, a demandé au Service Planificateur de prévoir un planning à 15 agents, en lieu et place des 14 présents !!

L'objectif est simple : Suppression de la couverture du poste de 1^{er} Surveillant.

Ainsi l'opération consiste à déshabiller encore les équipes de détention, déjà extrêmement mal en point, pour palier la carence en réactivité des directions successives au niveau RH, principalement en termes d'agents de catégorie C (Svts et 1^{er} Svts) ! C'est quand même un COMBLE !

Déjà, une Surveillante, fait actuellement fonction de gradé depuis 2ans, sans même avoir une quelconque considération de la part de ceux qui sont venus « pleurer » pour la supplier d'accepter ! Ça devait être du « provisoire », on sait ce que veut dire « provisoire » à Seysses !

Vu la note n°1673 du 24 septembre qui indique que dès le 15ème Surveillant mis en place, l'équipe va opérer les tâches dédiées au gradé de ce secteur ; **il n'est aucunement noté que ces derniers percevront le traitement de celui-ci, VONT-ILS ETRE TOUS ÊTRE NOMME FAISANT FONCTION ??? Et depuis quand on remet des responsabilités à un fonctionnaire sans le payer ?**

Une solution, si vous l'entendez bien sûr : Sur le secteur, il y a bien 2 officiers qui sont en présentiel dans leur bureau de 8h à 18h. Les officiers ont tout à fait capacité à encadrer tous les

mouvements du secteur UDV, ainsi les Surveillants effectueraient les tâches de Surveillants et pas de Gradés !!

De la même façon, d'autres établissements disposent d'Officiers sur ces secteurs sensibles qui n'hésitent d'ailleurs pas à ce casquer à plusieurs reprises pour épauler les Surveillants dans leurs tâches multiples quotidiennes. Prenez donc exemple ! Tout le monde à sa place et les « détenus » seront bien gardés ! Il semble évident aussi de souligner qu'il s'agit de travail en Quartiers sensibles et qu'avoir un gradé est **PRIMORDIAL !**

Alors pour votre gouverne, Messieurs et Dames de la direction, les effectifs en Surveillants ne sont pas une planche à billets que l'on utilise au bon vouloir, surtout que ces derniers ont passé un été de M... !

Il faudra tout de même valider un changement organisationnel en Comité Technique Spécial ; demander l'apport de 1^{er} Svts, en sachant que 2022 verra les départs de 4 Premiers Surveillants en retraite ! **De l'anticipation RH serait une bonne idée, non, ajoutée avec une prise en compte en plus haut lieu serait de rigueur ?**

Le SPS EST CONTRE L'APPORT de ce 15^{ème} AGENT, MÊME POUR UN REMPLACEMENT TEMPORAIRE ...

L'heure et l'ambiance n'est pas propice à ce genre de galipettes intello-mathématiciennes en faisant mumuse avec les ressources humaines. D'ailleurs, il n'y a pas de ressource !

Puisque le sujet du 15^{ème} agent est à l'ordre du jour du prochain CTS, que la direction envisage d'autres solutions lors de cette réunion, il en va des conditions de vie des Surveillants aux heures supplémentaires démentielles...

LE Syndicat 100% Surveillants !